

Ces dispositions s'appliquent même à des articles non pas vendus, mais donnés. Par exemple, les dépliants et les brochures distribués gratuitement aux consommateurs doivent porter la marque de leur pays d'origine.

Administration douanière

Certaines formalités administratives, notamment les exigences démesurées à l'égard de la facturation et des déclarations, ralentissent l'entrée des marchandises et des services aux États-Unis. Cette situation est imputable en partie à l'insuffisance de l'effectif du personnel d'inspection, et, en outre, les biens périssables risquent de s'abîmer à cause des formalités douanières qui s'éternisent. De plus, la lenteur des essais en laboratoire et le nombre limité des postes de douane ont pour effet de ralentir encore la pénétration du marché des États-Unis par les produits canadiens.

Interventions du Canada

Le Canada cherche, dans les négociations pour l'ALENA, à obtenir des éclaircissements et plus de précisions sur les exigences américaines relatives au marquage obligatoire des marchandises pour indiquer leur pays d'origine de même que sur les formalités douanières.

V. OBSTACLES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Normes et essais

On évalue à 44 000 le nombre d'organismes de normalisation aux États-Unis, répartis entre les pouvoirs de réglementation fédéraux, des États et des administrations locales chargés de mettre en oeuvre les quelque 89 000 normes et règlements techniques adoptés par les États-Unis. Il en résulte un certain chevauchement des responsabilités, ainsi que des redondances en ce qui concerne les normes et les règlements. Dans certains cas, les règlements touchant les produits sont établis directement dans le cadre

des programmes d'inspection ou d'essai, ou les deux. Il arrive aussi qu'un organe autorisé soit chargé d'attester que les produits correspondent aux normes établies par les pouvoirs publics de l'État ou de la municipalité concernés. Ces pratiques deviennent

un obstacle technique au commerce lorsqu'un grand nombre d'États et de municipalités ont chacun une réglementation s'appuyant sur des normes différentes, ou lorsque les exigences relatives à la certification varient.